

Liberté Égalité Fraternité

Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

DAREIC

Affaire suivie par :

Catherine LE GUEN MEZHOUD

Tél: 01 30 83 44 16

Mél: catherine.le-guen-mezhoud@ac-versailles.fr

Rectorat 3 bd de Lesseps 78017 Versailles Cedex Versailles, le 16 octobre 2023

Le recteur de l'académie de Versailles

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements publics et privés sous contrat

S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles publiques et privées sous contrat

S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : Echanges pédagogiques d'élèves avec l'Allemagne (rencontres au domicile du partenaire) Demande de subvention OFAJ pour l'année civile 2024 – Procédure « en ligne »

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), organisation internationale au service de la coopération franco-allemande, soutient les échanges de jeunes de France et d'Allemagne, leur permettant ainsi, par le biais de nombreux programmes, la découverte et l'apprentissage de la langue du partenaire.

Si vous envisagez d'organiser un voyage en Allemagne dans le cadre d'un échange avec accueil au domicile du partenaire entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, vous avez la possibilité de vous inscrire pour une demande d'aide financière sur la plateforme en ligne de l'OFAJ: https://echanges-scolaires.ofaj.org.

Un tutoriel est mis à votre disposition pour vous assister dans la marche à suivre.

En vue des prévisions budgétaires, la date butoir pour les inscriptions sur la plateforme a été fixée au :

8 décembre 2023

Il est important de noter que les dérogations aux Directives de l'OFAJ qui avaient été mises en place dans le contexte particulier de la crise sanitaire et permettaient de déposer une demande de subvention à tout moment, en amont de la mobilité, ne sont pas renouvelées cette année

Après l'inscription en ligne qui permettra l'instruction de votre dossier, vous devrez envoyer à la DAREIC par courriel, à <u>catherine.le-guen-mezhoud@ac-versailles.fr</u>:

le plan de financement 2024 dûment renseigné notamment avec le numéro de votre dossier sur la plateforme en ligne, et signé.

Attention, ce plan de financement n'est pas à charger sur la plateforme mais il permet la prise en compte de vos besoins, le rectorat ayant délégation de l'OFAJ pour la répartition de l'enveloppe budgétaire.

La DAREIC reste à votre disposition pour toute précision complémentaire et pour vous assister dans vos démarches.

Pour le Recteur et par délégation Le secrétaire général de l'académie

Benoît VERSCHAEVE